

VISIO - La protection des données personnelles et les RH TOO081RGPD

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -
Synchrone

Objectifs

- Apporter une meilleure connaissance des règles en matière de protection des données personnelles
- Comprendre l'application des règles dans le domaine des Ressources Humaines

Public Visé

Tout agent RH concerné par le traitement des données personnelles

Pré Requis

Avoir des connaissances en RGPD, ou justifier d'une expérience suffisante

Objectifs pédagogiques

Apporter une meilleure connaissance des règles en matière de protection des données personnelles
Comprendre l'application des règles dans le domaine des Ressources Humaines

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques et d'exemples pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, juriste spécialiste RGPD

Parcours pédagogique

• Introduction

- Entrée en vigueur du RGPD et mise à jour de la loi Informatique et Libertés
- Environnement réglementaire numérique (le paquet réglementaire européen)
- Problématique de la conformité

GRANDS PRINCIPES DU RGPD

• Apports du RGPD par rapport à la réglementation précédente

- **Fondements et les conditions de la collecte des données personnelles** (articles 5 et 6 du RGPD)

- **Droits des personnes, les mentions d'information** (article 13 à 23 du RGPD)

- **Principales obligations pour une collectivité locale et le contrôle**

RGPD ET RESSOURCES HUMAINES

• **Au moment du recrutement : respecter le RGPD**

- Rédiger l'offre d'emploi
- Préparer et conduire l'entretien : quelles sont les obligations de l'administration, quels sont les droits du candidat,
- Finalisation du dossier : la constitution du dossier de l'agent, l'organisation en interne
- Entrée en fonction : Information de l'agent (le règlement intérieur, la charte informatique, la charte du management, la charte du télétravail, la vidéosurveillance, la géolocalisation ...)

• **Tout au long de la carrière**

- Durée de conservation du dossier, les pièces du dossier, la fiche de paie,
- Consultation du dossier par l'agent
- Evaluation de l'agent
- Formation (concours, continue ...)
- Médecine du travail, agents RQTH, aménagements de poste

• **Au départ de l'agent**

- Accès aux courriels après le départ de l'agent
- Directives anticipées

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org